

Liste des membres présents ou représentés :

BUE Nicolas  
HELLIO Hugues  
SIMON Anne  
VASSEUR-LAMBRY Fanny  
ATTARD Jérôme  
DEMAYE-SIMONI Patricia  
DUTOIT Marc  
JENNEQUIN Anne  
LE MARC'HADOUR Tanguy  
MUTELET Valérie  
BODESCOT Michel  
BUTANOWICZ Aline  
CHOPIN Jean-Marc  
DUPAS Régis  
FABIANEK Isabelle  
GRUCHOT Lucie  
BAUDUIN Tanguy  
DENQUIN Mathilde  
DUBOIS Emanuel  
DUTECH-THOMAS Maellys  
MULLANU Léonard  
NOWECKI Maeva  
JAMIN Philippe  
VIARD Marie-Pierre  
DALLOY Mathieu

## 1- Ouverture

Madame Fanny VASSEUR-LAMBRY, doyen et présidente du conseil d'UFR ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres pour ce dernier conseil avant la fermeture estivale de la faculté. Un conseil traditionnellement consacré aux modalités de contrôle des connaissances. Il est 14h10.

## 2- Points d'information du doyen

Point 1 : Retour du dialogue de gestion. Il est rappelé que le dialogue de gestion est un exercice comprenant plusieurs dimensions dont un volet emploi.

Les demandes des moyens en postes au titre de 2024 /2025 :

- Concernant les BIATTS, il faut noter l'attribution de deux supports :

↳ Un poste à temps plein financé via les droits de tirage. Il s'agit de remplacer Madame CAPILLON Justine qui sera affectée dans un autre service de l'université à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

↳ Un deuxième poste à 50% financé par l'université. La personne recrutée se chargera notamment de la gestion de la nouvelle licence MJPM.

A signaler que Sarah, la secrétaire du CDEP suite à une décision de la présidence sera rattachée à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain à la maison de la recherche d'Arras.

- S'agissant des enseignants, il faut retenir la situation particulière de Monsieur Olivier Clerc qui est actuellement rattaché à l'université de Bordeaux. Néanmoins, une mise à disposition a été demandée au titre de la prochaine année universitaire dans l'optique de pérenniser son poste à l'issue du départ en retraite de Madame Joelle VASSAUX (en septembre 2025)

Madame le doyen annonce par ailleurs la reconduction des dispositifs d'aide à la réussite notamment le dispositif « oui si », le tutorat pédagogique par les pairs, les directeurs d'études avec éventuellement quelques aménagements ainsi que les TD de méthodologie (L2 et L3). Il a également été négocié à titre exceptionnel le maintien du dispositif « pix + droit ». Mais il s'agit d'une période de test puisque à l'issue de la prochaine année universitaire, un bilan sera réalisé. Afin d'inciter les étudiants à opter pour cette certification, il est possible d'activer plusieurs leviers en dégagant notamment un créneau sur les emplois du temps et en attribuant un bonus.

Point 2 : La traditionnelle nuit droit aura lieu cette année le Jeudi 3 octobre et non le 4 octobre.

Point 3 : Les travaux concernant les locaux du 1<sup>er</sup> étage du RU sont toujours en cours.

Point 4 : Au niveau de notre composante, la mise en place de la Licence Compétences en Réseau (LCeR) constitue un chantier important pour la prochaine année universitaire.

Point 5 : Monsieur Olivier Clerc codirigera le master DCT avec Madame Demaye-Simoni Patricia et Madame Anne Simon codirigera le master JPP avec Madame Fanny Vasseur-Lambry.

### **3- Approbation des procès-verbaux du conseil d'UFR du 30/05/24 et du 05/06/24**

PV du 30/05/24 : adopté à l'unanimité

PV du 04/06/24 : Adopté avec 25 voix pour et 1 abstention

### **4- MCC (Modifiés de contrôle des connaissances)**

Licence droit : aucune modification

Licence droit parcours sciences politiques : les modifications concernent les points suivants :

- Licence 1, Semestre 2  
Cours d'introduction à la science politique  
↳ Le sujet d'examen est différent de celui donné aux étudiants de la licence classique
- Licence 2, Semestre 3  
Cours de sociologie politique  
↳ Le sujet d'examen est différent de celui donné aux étudiants de la licence classique
- Licence 3, semestre 6  
Cours de droit matériel de l'Union européenne  
↳ L'examen terminal est d'une durée de 2 heures

Licence professionnelle activités juridiques (parcours ECA et IRCAJ) : aucune modification

Licence professionnelle activités juridiques (parcours MJPM) : Madame le doyen présente les MCC de cette nouvelle formation

Ensemble des Masters : Les étudiants peuvent bénéficier pour chaque semestre d'une notre bonus (sport, engagement étudiant et Pix + droit) en sachant que la bonification maximale ne pourra pas excéder 5% d'augmentation sur la moyenne générale semestrielle. En cas de bonus multiples, c'est la meilleure note qui est retenue pour le calcul.

Madame le doyen précise que 3 épreuves communes concernant le master JPP et le master Droit Public feront chacune l'objet d'un écrit organisé en janvier. Il s'agit des épreuves « contentieux administratifs », « contentieux européens des droits de l'homme » et « pratique contentieuse nationale des droits de l'union européenne ». En revanche les épreuves « contentieux répressif » et « contentieux civil » se dérouleront à l'issue du second semestre.

Les MCC de la nouvelle licence professionnelle MJPM et les modifications concernant les formations susmentionnées sont approuvées par le conseil d'UFR.

Le conseil d'UFR valide également la date retenue (le 4 février 2025) concernant le jury d'examen de la licence professionnelle.

## **5- SELECTION DES CANDIDATURES EN MASTERS**

Lors de la phase de dépôt des candidatures sur la plateforme « monmaster », Madame Mutelet observe que de façon générale les masters proposés au sein de notre composante, ont été moins demandés cette année notamment en droit de l'entreprise et dans une moindre mesure en JPP. Par ailleurs, en DCT, il est nécessaire de passer par la phase complémentaire afin de pourvoir les places laissées vacantes. Madame Mutelet rappelle que cette phase est ouverte aux candidats qui n'ont pas encore reçu de proposition d'admission ou qui n'ont pas encore accepté définitivement une proposition. En outre, les étudiants étrangers pourront compléter cette capacité d'accueil en sachant que ces candidats ne supportent pas des droits d'inscription exorbitants contrairement aux étudiants étrangers qui s'inscrivent en licence.

Monsieur Attard confirme à son tour le manque d'attractivité du master droit de l'entreprise car celui-ci n'est pas proposé en alternance. Il envisage par conséquent de proposer prochainement ce mode de formation.

Monsieur Le Marc'Hadour explique que cette baisse des candidatures est également liée à la situation démographique en cours.

## **7- La JPO**

La prochaine JPO a été arrêtée par le Rectorat. Elle aura lieu le samedi 25 janvier 2025. L'organisation de cet événement est portée par le service Cap Avenir. Il s'agit d'un moment important au niveau de l'Université d'Artois et pour notre composante puisque nous accueillons à cette occasion de nombreux visiteurs.

#### **8- Concours d'éthique professionnelle ( Rotary)**

Depuis plusieurs années, des étudiantes de notre composante sont primées au concours national de promotion de l'éthique professionnelle (Rotary). Cette année deux étudiantes (Charlotte Luchart et Yuna Messenger ) ont reçu un prix financier.

#### **9- Transmissions des documents destinés aux membres du conseil d'UFR**

Monsieur Bauduin demande à ce que les supports destinés aux membres du conseil d'UFR soient transmis suffisamment à l'avance. Madame le Doyen affirme que ces documents sont généralement transmis dans les délais mais il arrive parfois que certaines contraintes obligent l'administration à retarder la diffusion.

Le Doyen,

Fanny Vasseur-Lombry

